

FICHE DE POSTE

 CANNES PAYS DE LÉRINS	DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES TECHNIQUES	
	DIRECTION EXPLOITATION CONSTRUCTION SERVICE TRAVAUX	
Dessinateur - projeteur – infographiste H/F		
Catégorie : A ☐ B ☒ C ☐		
MISSIONS	CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE	
• Réaliser ou contrôler l'élaboration des plans d'études des esquisses aux plans d'exécution en vue de la réalisation des projets de bâtiment ; • Réaliser des dossiers infographiques nécessaires à la communication des projets de bâtiment ; • Suivre un projet pendant toutes les phases de sa conception, de l'avant-projet aux documents d'exécution. • Assurer l'exécution et le suivi de tous travaux de dessin 2D et 3D ; • Assurer le suivi administratif et technique des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable, autorisation de travaux) ; • Rechercher des solutions techniques et économiques appropriées aux réglementations en vigueur ; • Coordonner les échanges avec les partenaires extérieurs et chefs de projets.	• Travail sur écran • Travail sur dossier • Travail en équipe • Permis B • Utilisation de l'outil informatique • CAO, DAO • Logiciel 3D Lieu de travail : Hôtel de Ville Annexe Ferrage Horaires : 37h	
ACTIVITES		
• Production de toutes les pièces graphiques afférentes à un dossier de permis de construire, déclaration de préalable, permis de démolir et autorisation de travaux ; • Analyse et constitution de dossiers de projet (phase esquisse et faisabilité) • Suivi de projets pendant toutes les phases de la conception (de l'avant-projet aux documents d'exécution) ; • Réalisation d'imageries de synthèse et de communication visuelles ; • Aide au contrôle et à la validation des documents d'exécution remis par des prestataires	• Connaissance des technologies et techniques CAO et DAO ; • Maîtrise des logiciels : AUTOCAD, COVADIS, PHOTOSHOP, SUITE OFFICE, ArcGIS, SKETCHUP, PowerPoint ; • Connaissance et applicatifs métiers pour l'imagerie de synthèse : 3D studio Viz / 3D studio Max ; • Connaissances approfondies et générales des normes et notamment en sécurité incendie et accessibilité dans les bâtiments et ERP ; • Connaissance de la réglementation d'urbanisme (PLU, Code de l'Urbanisme) • Savoir-être ; • Rigoureux et méthodique ;	

extérieurs (Bureaux d'études) ; • Réalisation des levés d'état des lieux de bâtiments ;	• Bon relationnel. • Autonome et sachant travailler en équipe • Disponible
--	--

FORMATION ET EXPERIENCE	
Baccalauréat Technique spécialité Bâtiment Brevet de technicien collaborateur d'architecte	
CONDITION D'ACCES A L'EMPLOI / GRADE	
Diplôme	Bac Technique, BTS
Concours	Technicien
DONNEES D.R.H	
Nature des EPI	Casque de chantier ; chaussures de sécurité
Références régime indemnitaire	
Grade souhaitable	Technicien